

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle exclusif de la société "Cyclone Manufacturing Inc." et de sa filiale "Cyclone Polska Sp. z o.o.", par la société "Muhr und Bender KG", à travers l'acquisition de 100% des actions de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La Société Muhr und Bender KG ;
- **La cible** : La Société Cyclone Manufacturing Inc.

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Fabrication de composants d'aérostructures pour les avions commerciaux.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 02 Octobre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique de la société « Muhr und Bender KG » concernant son projet d'acquisition de la société « Cyclone Manufacturing Inc. » et de sa filiale « Cyclone Polska Sp. z o.o. » exerçant au niveau mondial une activité de fabrication de composants d'aérostructures pour les avions commerciaux.

Fait à Rabat le 21/09/2023